



# **GARDE DU SENTI**

---

Merci à l'ASSÉ (association pour une solidarité syndicale étudiante) pour le partage de son document « *le petit livre mauve* » et de son expérience.

**OBJECTIF :** *Ce document sert d'outil de référence pour la garde du senti afin de mieux cerner les entraves au dialogue qui peut se produire en assemblée, afin de travailler à les enrayer pour ainsi permettre une atmosphère saine autour des débats et faciliter la participation du plus grand nombre.*

## **LA GARDE DU SENTI**

Qu'est-ce que la garde du senti? C'est une personne qui garde le senti et qui veille à éviter les rapports de domination de toutes sortes qui pourraient survenir pendant une assemblée. Cette personne est élue au même moment que la présidence puisqu'elle en fait partie intégrante. Lorsque la gardienne, le gardien du senti considère que c'est dans l'intérêt de l'assemblée, elle, il possède le droit de prendre un tour de parole prioritaire afin d'aborder directement les malaises. Son rôle est précisé lors de la nomination de la présidence, à chaque assemblée.

De plus, les personnes dans la salle peuvent à tout moment aller voir la personne nommée à la garde du senti pour lui faire part d'un malaise en lien avec des attitudes déplaisantes ou des commentaires déplacés qu'elles auraient entendu.

Finalement, le rôle de garde du senti est un mécanisme dont se dote une assemblée pour favoriser les débats respectueux à l'intérieur de celle-ci afin d'avoir une démocratie saine et vivante. Le ROC 03 espère que ce nouveau poste réponde aux préoccupations des membres de favoriser des échanges courtois en assemblée et de faciliter la participation du plus grand nombre de représentantes, représentants lors des périodes de débats.

## **RAPPORTS DE POUVOIR**

Les rapports de pouvoir sont un ensemble de comportements, volontaires ou non, qui traduisent une hiérarchisation lors d'une interaction. Ils visent à établir l'autorité d'une personne sur son interlocuteur ou son interlocutrice afin d'entraver le dialogue et ainsi terminer le débat sans avoir vraiment permis à toutes les parties d'y participer.

Les rapports de domination ne sont pas toujours évidents et visibles tant pour la personne qui les reproduit que pour celle qui les subit. Bien qu'ils soient vécus de manières différentes pour chacun et chacune, les rapports de domination transmettent un sentiment d'infériorité, d'illégitimité et de malaise à l'interlocutrice ou l'interlocuteur. Ils ont pour effet de décourager les personnes à intervenir et à participer aux discussions et délibérations. Certaines vont complètement s'exclure de leur milieu par crainte de les subir.

Nous sommes souvent porté-e-s à hiérarchiser les rapports de pouvoir en qualifiant de plus graves ceux qui sont flagrants et plus anodins ceux qui sont plus subtils. Or, aucun rapport de pouvoir ne doit être négligé, considéré plus ou moins grave qu'un autre ou pris trop au sérieux.

## **QUELQUES MANIFESTATIONS... ET COMMENT Y REMÉDIER!**

### **MONOPOLISER LE MICRO**

Il s'agit de parler très souvent et longtemps comparer au reste du groupe. Pendant un processus démocratique, dans un esprit d'éducation citoyenne, il est important de favoriser les échanges entre le plus grand nombre possible de personnes. Lorsqu'une personne a de la facilité à s'exprimer devant un grand groupe, elle doit aussi demeurer vigilante de ne pas monopoliser cet espace collectif.

### **N'ÉCOUTER QUE SOI**

Argumenter sans écouter ce que des interlocuteurs et interlocutrices auraient à dire constitue non seulement un manque de respect, mais aussi un rapport de domination dans le sens où il porte à croire que l'argumentation de celui ou celle-ci est moins important ou est jugé irrecevable avant même d'avoir pris la peine de le prendre en compte. Cela fait aussi référence aux personnes qui, en assemblée, naviguent sur le web (cellulaire ou ordinateur portable), se lèvent, se déplacent, chuchotent, sortent de la salle et donc, n'écoutent pas les débats en cours. Afin de respecter les personnes qui prennent la parole, il faut se mettre en mode "écoute" et éviter ces comportements irrespectueux.

### **PARLER EN «MAJUSCULES»**

Lors de débat sur un sujet quelconque, il arrive que les arguments et les idées d'une personne soient exposés comme les seuls valables. Ainsi, l'interlocuteur ou interlocutrice présente son opinion de manière à ce qu'aucune réponse ne soit possible et que le débat s'arrête. Le ton de voix condescendant ou plus fort que les autres, ou le fait de couper la parole aux autres sont de bons exemples d'attitude de domination sur ses collègues.

**DISCUSSIONS DE CORRIDOR** Lors des pauses, des repas ou entre les deux journées d'assemblée, il peut être tentant d'en profiter pour faire passer à d'autres ses positions ou ses idées. Il ne faut pas oublier que les délibérations ont lieu en assemblée, un lieu formel et accessible à toutes et tous. Évitions alors ces discussions de "corridor" afin que tout le monde puisse avoir la même information et participer activement aux débats.

## **ADOPTER UNE ATTITUDE DÉFENSIVE**

Il s'agit de réagir à toute opinion contraire à la sienne comme étant non recevable. Parfois, on est tellement absorbé dans un débat que l'on ne se rend pas compte qu'on lève les yeux au ciel, on grimace, on pousse un soupir d'exaspération. Il est important de respecter tous les points de vue exprimés lors des débats, même si vous êtes en désaccord, en évitant ce langage non verbal.

## **L'ÉLITISME**

L'élitisme se traduit par l'imposition du point de vue d'une personne avec plus d'expérience, inconsciemment ou non, sur une personne qui en a moins. Le statut d'ancien et d'ancienne, que plusieurs possèdent de par leurs nombreuses années d'engagement au sein du mouvement communautaire autonome, leur confère un prestige important, celui d'avoir un haut niveau de connaissances.